



CE du 26 Février 2015

Réorganisation Agglo de Nancy... la Suite

Le DT 54 a poursuivi sa présentation du projet : passage en tout Géographique et un rééquilibrage des surfaces disponibles dans les agences....mais nous avons encore eu droit à une version « brouillon » !!

- Tableaux fournis peu lisibles,
- Unités de mesure changeante (le DT compte en « Bonhomme » et non en Temps plein ETP),
- Mixage de données à faire (dpae, taille des entreprises, m2...) ... pour finalement peut-être maintenir une expertise sectorielle !!!!

Tout est possible ! le sort de l'agglomération est entre les mains des groupes de travail qui vont se réunir prochainement ...quand ?

Un conseiller de chaque site (choisi par le Dape...) devrait y être convié !

Tout ça avant l'été ... Sachant que les transferts de personnes se feront avant les travaux de Cristallerie et Majorelle prévus au mieux en septembre !
... A Suivre



Conseillers à dominante Entreprise

De 6 à 8 Temps plein (environ 10 agents selon la taille du site) par site, qui ne gèreront plus du tout de portefeuilles DE !!

Ce qui laisse présager (en plus de la casse du métier de conseiller et du non sens que ça représente !), une augmentation impressionnante des portefeuilles DE en SUIVI (pour aller jusqu'à 500 et plus en rattachés) alimentés par un transfert arbitraire de demandeurs sans prise en compte d'un quelconque diagnostic.

Mais SOMMES-NOUS LES SEULS, au SNU, à avoir une conscience Professionnelle ?

Non ... PAS D'INQUIETUDES, Tout est prévu !!
Car selon le Dr et le DT57 Activ'Emploi sera LA solution pour les alléger, environ 500 DE « confiés » aux prestataires par agence.

Et nos demandeurs dans tout ça !??

Des temps d'échange entre les 2 futurs types de conseillers (entreprises et DE) sont prévus !
...15 minutes en début de réunion de service !

BILAN COMPTABLE CE et GOSPEL 2014

Les comptes 2014 du CE ont été présentés par le Trésorier du CE (Emmanuel Salvisberg - SNU) et l'expert comptable de la société REVILEC et ont été approuvé à l'unanimité par les membres élus du CE.

« On peut qualifier la situation comptable du CE Lorraine comme très saine ! » ont déclaré unanimement F DANIEL, DR et Président du CE (et ex-contrôleur general de gestion à la DG) et l'expert comptable du CE.

Nb : Le Secrétaire, le trésorier du CE et Tous les élus SNU ont donc fait la proposition de **pérenniser définitivement et dès cette année la Dotation « Etreennes de Noel en Chèques Cadeau »** jusqu'ici versée de manière exceptionnelle depuis 2 ans et de mandater la commission GOSPEL pour en déterminer les modalités (montant, Mrf ou non etc..) !

Vos élus SNU au CE :

Ludovic LOUIS, Emmanuel SALVISBERG, Soraya BENABDELLAZIZ, Ketty HUMBERT, Nordine FATTANI, Sonia MOUGENOT, Caroline CANNENPASSE, Caroline PIETRUCHA, Nathalie DREXLER-HATOT, Patrice FONTAINE.

HORAIRES D'OUVERTURE DES AGENCES : Ouvert ou pas ouvert !???

"Réception du public dans une ambiance plus sereine", "plus feutrée" "le public a l'impression d'être accueilli comme si on l'invitait à la maison"... (Propos entendus en CE)

Mais où se déroule donc cet accueil idyllique?

Dans l'espace VIP de la succursale Suisse de la banque HSBC ?? Et bien non! Pas du tout ! c'est dans l'un des Pôles Emploi qui a eu la chance d'expérimenter la modulation des horaires d'ouverture de l'accueil des DE...

Selon le chef de projet, fier comme un bar tabac, Tout se passe à merveille ! Aucun incident n'est à déplorer (heureusement d'ailleurs !)

Les DE ont bien été informés par la campagne de comm' sur les horaires d'ouverture des Pole emploi tests et très peu se sont présentés sans RDV.

L'aide d'1 visiophone et du RA a permis de gérer l'accès au P.E pour les DE avec RDV et de renvoyer ceux qui sont venus sans RDV, mais "Attention, précise le DR on ne renvoie pas les DE en situation d'urgence" ... « surtout s'il vocifère ».

Qu'en sera t il en périodes d'actualisation ? a alerté le SNU car lorsque le flux de visites va augmenter en raison d'impayés, d'erreurs d'actualisation ou d'autres incidents... Il est fort à parier que l'ambiance ne sera plus à la sérénité si le DE s'est déplacé le mauvais jour et s'il se retrouve face à des portes fermées et un visiophone.

« les agents seront alors tenus de faire appel au bon sens et le recevoir quand même » bien qu'il n'ait pas de RDV ... Alors au final Céquandquecéfermé ????

(Nouvel) Organigramme de la Direction Régionale

Comme pour la réorganisation de Nancy ou Metz, le nouvel organigramme de la DR méritait de passer en CE tant sur la forme que sur le fond ! (150 personnes concernées, des services et responsabilités qui disparaissent, une nouvelle Direction (DAC : direction des activités centralisées) équivalente à une nouvelle DT (affectée au réseau et donc à la production ce qui ne sera pas anodin bientôt pour l'interrégion !), une nouvelle Ddo etc... (cf. tract du SNU Lorraine du 25/02/15)

Si pour le fond, certains choix opérationnels du projet peuvent s'entendre, comme vous l'avez lu, le SNU est intervenu énergiquement pour dénoncer la forme, la précipitation, et les méthodes utilisées pour dé-grader, repositionner, déqualifier et au final ré-organiser la DR.

Finalement après de nombreuses questions et interventions, le projet sera revu à chaque CE jusque fin avril !

Le temps **pour tout le monde** de s'assurer que les choses se traitent avec humanisme, dans le respect de la CCN, des compétences et expertises acquises etc... car même si pour les locataires des 2 bureaux feutrés du 8^{ème} étage, les choses se sont « **plutôt bien passées** » et que « **les personnes ressortaient souvent des entretiens avec le sourire** »... !!! , il n'en reste pas moins que l'amertume est, à ce jour, toujours palpable et que des situations individuelles restent à traiter ! **A Suivre ...**

L'ENTRETIEN dit « PROFESSIONNEL »

Pôle Emploi se conforme à la loi qui rend obligatoire 1 NOUVEL Entretien pour les salariés ...

Encore 1 !!!! **L'entretien dit " Professionnel "**

Celui ci est proposé par écrit et sera intégré dans SIRH. Il sera distinct de l'EPA (**mais lui ressemble beaucoup !**)

à la différence notable qu'il ne sera pas un entretien d'évaluation du travail du salarié.

Il aura lieu 1 fois tous les 2 ans et à la 6eme année, un bilan sera effectué reprenant 3 aspects:

Besoins et souhaits de formation, déroulement de carrière, souhaits de mobilité

Un guide de préparation sera prochainement communiqué aux agents et aux managers.

La campagne des entretiens professionnels sera lancée en parallèle de celle des EPA donc du 1er avril au 30 aout 2015.



Vos élus SNU au CE :

Ludovic LOUIS, Emmanuel SALVISBERG, Soraya BENABDELLAZIZ, Ketty HUMBERT, Nordine FATTANI, Sonia MOUGENOT, Caroline CANNENPASSE, Caroline PIETRUCHA, Nathalie DREXLER-HATOT, Patrice FONTAINE.